

trop à la culture du foin pour le marché. Aujourd'hui on commence à reconnaître l'erreur commise en ce sens, et on se livre à l'élevage du bétail en vue de la laiterie.

J'ai remarqué qu'on tient là beaucoup en estime la vache canadienne. On la préfère aux autres races et certains cultivateurs qui s'étaient payés de beaux troupeaux d'ayrshires sont revenus cependant à la vache canadienne, plus frugale et moins exigeante, comparativement au rendement qu'elle donne.

Il n'y a encore qu'une beurrerie et une fromagerie dans ce comté.

J. C. CHAPUIS.

POSITION DU CULTIVATEUR.

Nous donnons ci-joint un extrait d'un discours très remarquable prononcé par l'hon. D. McLellan, président de la chambre d'agriculture du Nouveau-Brunswick, lors de la réunion annuelle de cette chambre, à Fredericton, le 18 décembre 1884. L'orateur, dans cette partie de son discours que nous citons établit clairement quelle est la position des cultivateurs comparée à celle des autres classes de la société. La traduction est du *Monteur Acadien*.

Depuis vingt ans il y a eu un progrès marqué dans la culture générale en cette province, mais le champ ouvert aux améliorations est encore vaste. Le résultat peut être lent mais il est sûr. J'ai dit que les cultivateurs étaient indépendants; je pourrais dire que c'est la classe la plus indépendante de notre société. Si nous jetons un coup d'œil sur les villes et les villages, nous entendons partout des cris de détresse, une dépression financière accable les commerçants; les artisans et les journaliers souffrent du manque d'ouvrage, de la rareté de l'argent, et de la pauvreté. Les cultivateurs ne manquent de rien: quelle autre preuve voulons-nous qu'ils constituent la seule classe prospère parmi nous?

Un écrivain américain affirme que dans l'espace de vingt-cinq ans pas plus de deux hommes d'affaires de New-York sur cent ont acquis assez de moyens pour se retirer du commerce.

Un autre écrivain cite le fait que deux directeurs de banque de Boston, après de soigneuses recherches, ont constaté que sur mille marchands qui avaient fait affaires dans quarante ans, rien que six avaient échappé à la banqueroute et n'étaient pas morts pauvres. Quelle est la position relative du cultivateur? Personne assurément n'osera prétendre qu'il existe, parmi les cultivateurs, la dixième partie de la misère et de la pauvreté qui règne parmi les journaliers, les artisans et les commerçants des villes, ni nier que la masse de ceux qui s'adonnent avec diligence à la culture n'arrivent au succès. Selon moi, le fermier est plus à l'aise dans les temps de pénurie que ne l'est l'artisan dans les années d'abondance. Il se peut que le cultivateur ne mette pas d'argent de côté tous les ans, mais il faut se rappeler qu'il améliore et augmente le bien qui plus tard lui fournira des comforts et des jouissances que bien des citadins n'atteignent jamais.

Si je touche à cette question, ce n'est pas que je désire donner à entendre que les cultivateurs de cette province sont mécontents de leur sort; c'est plutôt pour montrer aux masses, dans les villes, qu'on n'aurait pas raison de crier à la disette, comme c'est si général aujourd'hui, si les travailleurs montraient plus de dispositions à embrasser un état qui ne peut manquer de donner à l'industriel, à l'économiste et au persévérant, un foyer où rien du nécessaire ne manque.

On pourrait demander: Où et comment obtenir de la terre propre à la culture? Il y a dans la province plusieurs comtés où se trouvent d'immenses étendues de terres publiques très

avantageuses au défrichement et qu'on peut obtenir soit sous le Labor Act soit sous l'acte des octrois gratuits.

Il se peut que ce que je viens de dire ne soit pas nouveau, mais je pense que c'est une de ces vieilles histoires qu'il est bon de répéter.

On entend dire que dans bien des cas où il avait été ouvert de nouveaux établissements, la perspective est devenue si sombre que les colons, découragés, ont été obligés par nécessité de partir et de retourner dans les villes. Je crois que si nous pouvions découvrir le fond des choses, nous en viendrions à la conclusion que la difficulté était due au choix de terrains arides ou à un manque d'énergie et de patience de la part des colons, peut-être aux deux à la fois.

CONSUMMATION DES RÉCOLTES SUR LA FERME.—Il me semble que jusqu'ici nos fermiers se sont montrés trop disposés à vendre une partie du produit de leurs fermes, comme le foin, l'avoine, les plantes, etc., et c'est pourquoi leurs terres se sont appauvries. Vous conviendrez avec moi que la conclusion à laquelle en sont arrivés les agronomes les plus pratiques est qu'on obtient le plus grand profit de la ferme en y faisant consommer presque tout ce qu'elle produit. A la réunion des cultivateurs tenue à Newport, — et dont les procès-verbaux sont publiés dans le rapport du Maine sur l'Agriculture, 1883, — M. Coldbrook, de Brunswick, a prétendu qu'une tonne de foin enlevée à la ferme emportait avec elle pour \$6 d'engrais, il ajoute que vendre son foin, c'est vendre sa terre par lambeaux. M. J. E. Shaw a avancé la même chose et il a ajouté que si on voulait maintenir la fertilité du sol, il fallait s'adonner à l'élevage du bétail et consommer son foin sur la ferme.

Dans son témoignage devant la commission agricole d'Ontario, M. Parkinson dit que si le fermier veut maintenir la qualité de sa terre il lui faut y faire consommer ses récoltes. Il dit que dans son voisinage ceux qui récoltent des navets et consomment leurs grains et leur foin réussissent bien.

Les intérêts agricoles du Canada

(De "l'Étendard.")

Nous recommandons à l'attention toute spéciale de nos lecteurs l'extrait intéressant qui suit d'un article du *London Times*:

Le 30 janvier 1884, la Chambre des Communes de la puissance du Canada a nommé un comité choisi pour étudier quels seraient les moyens les plus efficaces d'encouragement et de développement des intérêts agricoles du Canada, et ce comité, après des séances nombreuses et après s'être enquis par correspondances et autrement, vient de publier un rapport considérable contenant 255 pages.

Ce document est un exposé très important de la situation présente et des besoins futurs de l'agriculture et des ressources de notre colonie. Un résumé du principal contenu de ce document ne peut manquer d'être utile.

La première question examinée par le comité fut celle de l'établissement d'une ferme modèle par le gouvernement, et sur ce point l'on chercha à connaître si un pareil établissement rencontrerait le désir général. De plus de 344 réponses aux circulaires envoyées, pas moins de 278 ont été favorables, et seulement 64 ont été contraires.

Plusieurs des réponses favorables non seulement approuvaient la suggestion d'une ferme modèle, mais suggéraient l'établissement de fermes-succursales dans chaque province. C'est pourquoi, le comité voulut s'enquérir de tout ce qui avait été fait dans d'autres pays en ce sens. Des rapports très intéressants furent envoyés, relatifs aux fermes-modèles d'Allemagne, de France, du Japon et d'ailleurs.